

Le Conseil d'Administration de l'Université réuni en formation plénière le 21 octobre 2022

DELIBERATION – CA-2022-PV-11

RENDUE EXÉCUTOIRE LE **28 OCT. 2022**

Date de transmission : **28 OCT. 2022**

Date de réception rectorat : **28 OCT. 2022**

UNIVERSITÉ PARIS-EST CRÉTEIL VAL DE MARNE - UPEC
Direction des Affaires Juridiques et Générales
Conseil et Commissions
61, Avenue du Général de Gaulle
94010 CRETEIL Cedex
Tél. : 01.45.17.10.31

APPROUVANT LES PROCÈS-VERBAUX DES CONSEILS D'ADMINISTRATION DU 7 SEPTEMBRE 2022 ET 16 SEPTEMBRE 2022

- VU** le Code de l'éducation ;
- VU** les statuts de l'Université Paris-Est Créteil Val de Marne (UPEC) approuvés par arrêté du ministre de l'éducation nationale en date du 14 novembre 1985, dans leur version issue des modifications approuvées en Conseil d'administration du 5 juillet 2022, et notamment son article 24 ;
- VU** la délibération n°CA-2022-ELE-UPEC-01 en date du 7 septembre 2022 par laquelle le Conseil d'administration a élu Monsieur Jean-Luc Dubois-Randé à la présidence de l'Université Paris-Est Créteil Val de Marne ;
- VU** la délibération n°CA-2022-ADM-05 en date du 16 septembre 2022 par laquelle le Conseil d'administration délègue certaines de ses attributions au Président de l'Université Paris-Est Créteil Val de Marne

Le Conseil d'administration de l'Université Paris-Est Créteil Val de Marne,
après en avoir délibéré, approuve

ARTICLE 1 :

Les procès-verbaux des Conseils d'administration du 7 septembre 2022 ainsi que celui du 16 septembre 2022.

ARTICLE 2 :

La présente délibération sera transmise au Recteur Chancelier des Universités. Elle sera publiée conformément aux dispositions relatives à la publication des actes à caractère réglementaire de l'Université Paris-Est Créteil Val de Marne

Fait à Créteil, le 21 octobre 2022

Le Vice-Président du Conseil d'Administration

Amílcar BERNARDINO

Le Président de l'Université

Jean-Luc DUBOIS- RANDÉ

Le Conseil d'Administration de l'Université réuni en formation plénière le 21 octobre 2022

Nombre de membres participant à la
délibération : 27
Pour : 23
Contre : 0
Abstention : 4